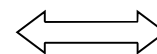


Accompagnement personnalisé

Obligatoire



Tutorat

Facultatif

72 h /an / élève
2h /semaine (modulable)
Pendant toute la
scolarité

Groupes à effectifs
réduits

TICE

Interdisciplinarité :
Projets individuels ou
collectifs

Les attentes par niveau :

2ndes : Méthodes, construction du projet personnel.

1ères : Acquisitions de compétences propres à chaque voie de formation et projet d'orientation post-bac.

Term : Appui sur les enseignements spécifiques et enseignements des dominantes disciplinaires. Préparation à l'enseignement supérieur.

Approfondissement

Soutien

Aide à l'orientation

Les contenus

Compétences de base :

- Compréhension du travail attendu et organisation personnelle
- Expression et communication écrites et orales
- Prise de notes
- Analyse et traitement d'une question
- Capacité à argumenter
- Recherche documentaire
- Maîtrise et utilisation responsable des TICE

> Activités contribuant au renforcement de la culture générale (conférences)

Aide méthodologique

Construction d'un **parcours de formation et d'orientation** prenant appui sur le passeport orientation-formation*, l'orientation active, la préparation à l'enseignement supérieur, la participation de représentants des différentes branches d'activités professionnelles, découverte « in situ » des métiers.

L'accompagnement tient compte des entretiens personnalisés conduits par les PP avec le concours des COPSYS (Parents associés).

2 semaines par an (volontariat)

Stages de remise à niveau

ou

Stages passerelles (Accès Bac Pro)

Assurés par les enseignants volontaires

Missions du tuteur :

- aide le lycéen dans l'élaboration de son parcours de formation et d'orientation.
- Suivi tout au long du parcours avec accompagnement des PP et COPSYS
- Guide l'élève vers les ressources disponibles (internes/externes)

Un tuteur pendant 3 ans

Mise en œuvre

Inscription des RDV dans l'emploi du temps de l'élève. Prise en compte de l'expérience de l'élève acquise en dehors de l'Eple

Consultation CP + délégués vie lycéenne

Chef d'EPL (nbre max élèves /tuteur)

Projet d'étab → CA

Mise en œuvre par le Chef d'E et équipes

*Le passeport orientation formation, est un espace numérique interactif qui propose aux équipes enseignantes un outil conçu pour accompagner le travail mené sur l'orientation dans l'établissement scolaire. (source : Onisep.fr)

Mise en œuvre

Tous les professeurs peuvent participer dans le cadre de leur service ou en heures supplémentaires + Aide des CPE et Copsy.

Toutes les ressources de l'établissement sont mobilisées (CDI + partenariats).

Evaluation en fin d'année (participation du CP)

Élaboration du projet d'accompagnement par l'équipe pédagogique

Examen du Conseil Péd

Consultation Délégués Vie lycéenne

Vote du CA

Mise en œuvre par l'équipe pédagogique

Coordination par le PP

Qui peut être tuteur?

Profs (dont docs)

CPE

Volontariat (Formation en 2010)